LPA DE COCONI

Fiche technique TP : mise en place d'une parcelle de vanille en sous-bois - exploitation de Valarano

- **Préparation de la parcelle**

Système en sous-bois => composé avec l'écologie établie.
Luminosité : sous-bois clair, défrichage sélectif afin d'assurer une lumière tamisée (environ 60% d'ombrage) et une bonne circulation d'air dans la parcelle. *Trop d'ombre = développement de tiges et de feuilles, peu de fleurs.*
Tuteurs : choisir en fonction des essences en présence, en priorisant les espèces endémiques, avec comme critères de sélection :

- Résistance au poids des lianes
- Ecorce qui ne s'écaille pas
- Feuillage permettant un ombrage partiel (favoriser les espèces à petites feuilles ou folioles)
- Résistance à la chaleur (ne perd pas ses feuilles en saison sèche)
- Le bois de taille doit pouvoir servir d'humus
- + : Fabaceae (restitution de l'azote dans le sol)

Elimination des avocats marron (*Litsea glutinosa (Lour.) C. Rob.)* ; Plante classée comme exotique fortement envahissante à Mayotte.

Taille : sur les arbres de petits diamètres, on effectuera une taille à moins d'1,70 m de hauteur afin que ceux-ci ramifient et forment une fourche, ce qui facilitera le bouclage de la liane.

Mise en place d'andains : sur une parcelle en pente, disposer les arbres coupés et chutes de taille en andains perpendiculaires à la pente ; cela évite les effets de lessivage en pleine saison des pluies et permet un compostage et un apport de matière organique.

- **Préparation de la bouture**

Choix des lianes : vigoureuses, saines, sans tâches ni décolorations, sans parasites apparents, tels que les cochenilles. Les boutures doivent mesurer environ 1,50m et avoir un calibre de 8-10 mm.

Fusarium oxysporum f. sp. Vanillae
- Photo UMR PVBMT CIRAD

Cochenille du vanillier *Conchaspis angraeci*
– Photo AL.Rioualec Mayotte 2018

Ce projet est cofinancé par le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural. L'Europe Investit dans les zones rurales.

Préparation : Enlever les 3 ou 4 feuilles de la base ainsi que toutes les racines adventives à l'exception des 3 ou 4 dernières sous l'apex. Couper les feuilles 5mm avant l'insertion (évite les problèmes de pourriture). La bouture doit se terminer à 1 cm au-dessous du dernier nœud. Suspendre les lianes 10 à 15 jours à l'ombre, pour diminuer la turgescence et faciliter la manipulation sans créer de lésions.

Attention : lorsque la bouture ne présente pas de bourgeon apical, il peut être difficile de déterminer le sens de la liane : regarder l'implantation des feuilles, le sillon et le bourgeon axillaire doivent être orientés vers le haut.

Précaution sanitaire : penser à bien désinfecter le sécateur à l'alcool entre chaque bouture pour éviter d'éventuelles contaminations d'agents pathogènes.

- **Plantation de la bouture**

Période : idéalement en inter-saison, après la saison sèche, lorsque les premières pluies arrivent (ne pas attendre la pleine saison des pluies).

Implantation de la liane :

- Dégager la base du tuteur sur environ 30cm et réaliser une tranchée en grattant le sol (environ 10cm de large et 3cm de profondeur sur 30cm de long).
- Déposer la liane dans la tranchée et laisser dépasser le bout de la bouture.
- Couvrir avec de la litière végétale et de la bourre de coco sur environ 10 cm. Le substrat doit être **bien drainant** pour éviter l'apparition de maladies fongiques. Un bon substrat contient environ 40% de matériaux à dégradation rapide « déchets verts » et 60% de matériaux à dégradation lente, comme de la bourre de coco. **Attention : ne surtout pas remonter les bourres de coco le long du tuteur en enfouissant des feuilles de vanillier, cela provoque des problèmes de pourritures qui peuvent s'étendre jusqu'à la tige. A l'endroit où la liane s'enfonce dans le substrat, il faut laisser la tige bien aérée.**

- Fixer la liane le long du tuteur sur environ 80 cm, sans forcer son arcure naturelle, et laisser-la redescendre, l'extrémité tête en bas. Mettre trois points d'attache (base du tuteur, milieu et au niveau de l'arcure) avec un lien de fibre de bananier ou autre fibre végétal non coupante. **Ne pas serrer trop fort pour ne pas blesser la liane.**

Ce projet est cofinancé par le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural. L'Europe Investit dans les zones rurales.

- Au bout de quelques semaines, deux types de racines apparaîtront :
  - Racines adventives : au niveau des nœuds, permettent de fixer la liane et de capter l'eau atmosphérique.
  - Racines absorbantes : au niveau des nœuds de la tige dans le substrat, couvertes de poils absorbants, permettent de capter les nutriments présents dans le substrat.
    - ⇨ Du fait de la présence de ces deux types de racine, le vanillier fait partie des plantes dites **semi-épiphytes**.

- Reprise de la bouture

Lorsque le système racinaire sera suffisamment développé, une jeune pousse apparaîtra au niveau d'un bourgeon axillaire, à l'aisselle d'une feuille.

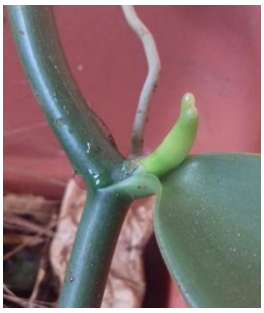

Bourgeons et jeune tige en développement

Généralement la jeune pousse se développe au niveau de l'arcure de la liane, ce qui raccourci le temps avant le premier bouclage, mais ce n'est pas toujours le cas.

Ce projet est cofinancé par le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural. L'Europe Investit dans les zones rurales.

- **Le bouclage :**

Objectif : permet de renforcer le système racinaire, ce qui augmente la vigueur de la liane et donc, par conséquent, sa résistance aux maladies, sa capacité de croissance et plus tard, de floraison.
Période : lorsque la liane en croissance fait environ 2 mètres.
Opération :

- Décrocher la liane délicatement et la faire redescendre vers le sol, puis remonter le long du tuteur en faisant attention à ne pas casser le bourgeon terminal (extrémité ou « cœur de liane »).
- Enlever les racines adventives et les feuilles sur les 2 ou 3 nœuds présents au niveau du sol. Enfoncer légèrement la liane et la recouvrir d'environ 3 cm de substrat. La partie terminale est remontée vers l'intérieur de la touffe.

Parcelle de vanille en culture sous-bois – Valarano 2018

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
ODEADOM
l'Europe s'engage à Mayotte
Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural
Union Européenne
Ce projet est cofinancé par le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural. L'Europe Investit dans les zones rurales.